

Eglises

Halloween

«Halloween» est étymologiquement relié au christianisme, venant de l'ancien anglais «All Hallows Even» signifiant «veille de tous les saints». Veille du 1er novembre, donc.



Dieu et l'art

F.-X. Amherdt édite les actes d'un colloque sur l'art et la spiritualité. De V. Hugo à C. Bobin, en passant par P. Klee ou le philosophe Kirkegaard, cet ouvrage mêle divers arts et les fait dialoguer au service de la foi. Presses universitaires de Fribourg.



À PROPOS

«Payer ou partager?»

Voilà deux mots qui traduisent une action demandant effort et décision. D'une manière ou d'une autre cela «coûte» de négocier ses propres biens! Voyons un avis du Seigneur dans le Livre de l'Exode: «Tu n'exploiteras pas l'immigré, [...] Si tu prêtes de l'argent à un pauvre parmi tes frères, tu ne lui imposeras pas d'intérêts.» (Ex 22, 20.24). Si exploiter suppose une notion de pouvoir, prêter traduit par contre un acte de don. Le pouvoir est payant, alors que le prêt - qui induit nécessairement la notion de partage - est gratuit. Le Seigneur a suffisamment insisté sur la conception de l'argent comme pouvoir, pouvoir d'achat, pouvoir de qui a et veut encore, pouvoir de qui peut tout en payant. Notre société en souffre et, corollairement notre Eglise aussi. Pourtant nous pouvons travailler à inverser la vapeur et à faire du pouvoir coercitif de l'argent un pouvoir libérateur. Si le pur service est offert généreusement il aura le goût du partage; s'il doit être payant, il perdra sa valeur intrinsèque de gratuité. Devoir tout négocier n'est pas nécessairement «payant»; par contre savoir donner est gratuit. Sans remettre ici en cause l'argent, son histoire, sa raison première, ses sources et sa nécessité, posons le regard sur la force du don qui aide à vivre... autant celui qui reçoit que celui qui partage.

+ JEAN SCARCELLA,
ABBÉ DE SAINT-MAURICE



Quête diocésaine, pour quoi faire?

AIDE Dans le diocèse de Sion, la fête de la Toussaint coïncide avec la quête en faveur des besoins pastoraux du diocèse. A l'approche du 1er novembre, il n'est pas inutile de rappeler le sens et les raisons de cette démarche.

La loi cantonale régissant les rapports entre l'Eglise et l'Etat confère une large autonomie aux paroisses. Ce sont elles qui, par leurs conseils de gestion où siège un représentant des autorités communales, rétribuent notamment les agents pastoraux nommés par l'évêque, assument les frais du culte et assurent l'entretien des bâtiments paroissiaux.

Contexte particulier

Cette situation a pour conséquence que le diocèse dispose de très peu de revenus pour ses propres besoins. A la différence d'autres diocèses ou cantons suisses, nous ne connaissons pas le régime des «corpora-

tions ecclésiastiques» qui assureraient au diocèse une partie des montants investis au niveau paroissial. Et il est reconnu sur le plan national que nos différents services pastoraux, souvent peu dotés, réalisent beaucoup avec des moyens financiers très limités en comparaison intercantonale.

Quelques illustrations

Prenons quelques exemples. Dans la partie francophone du diocèse, un grand chantier pastoral porte actuellement sur l'introduction des nouvelles orientations en matière de catéchèse paroissiale, marquées par l'abaissement de l'âge de la confirmation et la préparation d'une

grande «fête diocésaine de la confirmation» le 20 mai au CERM, où sept mille personnes sont attendues. A côté du traditionnel Festival des familles, le Service de la pastorale familiale propose de nombreuses offres de formation et d'accompagnement pour les couples et les fiancés. Le Service de la jeunesse accompagne les participants aux Journées mondiales de la jeunesse (JM) ou aux rencontres de Taizé. Moins visible peut-être, mais tout aussi important, le Service de la pastorale spécialisée assure une présence d'Eglise auprès des personnes en situation de handicap, qui doivent être au cœur de notre société. On pourrait allonger la liste

en mentionnant les pèlerinages, la santé, la formation ou le catéchuménat.

Pour le bien des paroisses

Toutes ces réalisations pastorales doivent être portées sur le plan diocésain. Mais elles se révèlent clairement au service des paroisses, et au bénéfice de tous les fidèles. Il est donc juste d'inviter ceux-ci à répondre généreusement à l'appel de la quête du 1er novembre: celle-ci permet au diocèse de financer des services pastoraux qui ont un impact direct sur la vie des paroisses.

PIERRE-YVES MAILLARD,
VICAIRE GÉNÉRAL

PASTORALE

Un exemple: le catéchuménat

Parmi les différents services pastoraux diocésains soutenus par la quête diocésaine du 1er novembre (cf. article ci-dessus), une place particulière peut être accordée au catéchuménat. Ce service a pour mission d'accompagner et de préparer les jeunes et les adultes au **baptême** et à la confirmation. Tandis que notre tradition ecclésiale locale consiste à conférer avant tout ces sacrements d'initiation aux nouveau-nés et aux enfants, il arrive en effet de plus en plus souvent que des personnes découvrent la foi plus tard, par exemple au long de leur parcours scolaire, ou suite à un événement marquant de leur existence. Certains viennent



d'autres confessions religieuses; d'autres n'ont jamais reçu d'éducation à la foi. En complémentarité avec les paroisses, le Service diocésain du catéchuménat met en place des soirées de formation et des célébrations qui jalonnent

le parcours de préparation aux sacrements, lesquels sont habituellement célébrés à la veillée pascale. Comme l'explique avec enthousiasme Pauline Friche, responsable du service: «Recevoir le baptême, la confirmation et l'eucharistie est possible à tout âge.» Pour la présente année pastorale 2017-2018, plusieurs dizaines de personnes sont déjà annoncées et inscrites. Pour davantage de renseignements, il est possible de contacter le Service diocésain du catéchuménat aux coordonnées suivantes: 027 3274405, catechumenat@cath-vs.ch, www.catesion.com/catechumenat.

PIERRE-YVES MAILLARD

MÉDITATION

Modèles de foi

Paul a beaucoup voyagé pour transmettre la foi. Il est passé à Thessalonique, ville grecque. Dans la lettre qu'il leur adresse, il constate: «Ainsi vous êtes devenus un modèle pour les croyants de Macédoine et de Grèce.» (1Th 1,7 Trad. © AELF)

Tout chrétien a besoin de modèles qui l'aident à grandir. Il y a les grands saints, certes. Mais ce verset nous rappelle que ces modèles peuvent être une communauté de gens ordinaires, anonymes qui vivent conformément à la joie du message qu'ils ont reçu. Thessalonique est une ville comme une autre et pourtant on en parle suffisamment pour que Paul soit au courant à l'autre bout du pays (sans journaux ni réseaux sociaux à l'époque). Etre témoin du Christ et rester une communauté vivante c'est l'affaire de chacun.

Cette semaine, remercions ceux de notre entourage qui ont été des modèles de foi et de valeur pour nous; et demandons-nous pour qui nous pourrions devenir un modèle?

SANDRINE MAYORAZ

MÉMENTO

• **Week-end «couples» à Bex.** Du vendredi 3 (19 h) au dimanche 5 novembre (17 h) au Foyer de Charité, J.-R. Fracheboud anime une recollection sur le thème: «Les regards d'amour sont ceux qui nous espèrent».

• **L'art de vivre la famille.** A. et M. Mayoraz animent un parcours de six mardis consécutifs à la Maison de la Visitation (Martigny), pour apprendre à guider l'enfant dans son développement. Début le 7 novembre à 20 h 15.